

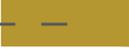
Exposition aux vibrations



Prévention des risques professionnels

RISQUES VIBRATOIRES DES ENGINS UTILISÉS

ÉCHELLE DE RISQUES VIBRATIONS CORPS ENTIER

				RISQUE FAIBLE	
PELLE > 25T	---	---		---	
COMPACTEUR MONOBILLE	---	---		---	
DÉBUSQUEUSE	---	---		---	
TRACTEUR	---	---		---	
COMPACTEUR TANDEM	---	---		---	
PELLE SUR PNEUS	---	---		---	
TRACTOPELLE	---	---		---	
NIVELLEUSE	---	---		---	
PELLE < 25T	---	---		---	
CHARGEUSE SUR PNEUS	---	---		---	
TOMBEREAU	---	---		---	
BOUTEUR	---	---		---	
DUMPER	---	---		---	
					
DÉCAPEUSE	---	---		---	
				RISQUE FORT	



VIBRATIONS CORPS ENTIER

- ▶ Troubles Musculo Squelettique (TMS) ;
- ▶ Sciatique ou cruralgie par hernie discale ;
- ▶ Lombalgie...

Que faire ?

- ▶ Veiller à ce que le revêtement du sol soit bien lisse et uniforme et limiter les vitesses de déplacement ;
- ▶ Entretien des pneumatiques ainsi que les suspensions du siège ;
- ▶ Vérifier systématiquement le réglage du

siège, qui doit être adapté au poids du conducteur ;

- ▶ S'assurer que l'entretien annuel obligatoire de l'engin utilisé est effectué ;
- ▶ Porter des gants antivibratiles ;
- ▶ Limiter les durées de conduite en fonction de l'intensité d'exposition.



Sur son site web, l'INRS met à disposition un logiciel d'évaluation de l'exposition aux vibrations : OSEV

RISQUES VIBRATOIRES DES OUTILS UTILISÉS (MEULEUSES)

ÉCHELLE DE RISQUES VIBRATIONS MEMBRES SUPÉRIEURS

MEULEUSE EN CHARGE	MAIN GAUCHE	DURÉE D'EXPOSITION LIMITE	
		2,5 M/S ²	5,0 M/S ²
G.Renault K190B4 (droite)	▶ poignée normale système auto-équilibrage	▶ 4h30	▶ > 8h
Bosch GWS 9-125 (angulaire)	▶ poignée antivibratile ▶ poignée normale ▶ poignée normale + brosse métallique	▶ 5h15 ▶ 1h45 ▶ 38 min	▶ > 8h ▶ 7h15 ▶ 2h30
Atlas Copco GTG40 (turbine)	▶ poignée normale système auto-équilibrage	▶ 1h15	▶ 5h
Hilti DC230 "découpe"	▶ poignée normale	▶ 18 min	▶ 1h15
G.Renault KA20085 (angulaire)	▶ poignée antivibratile ▶ poignée normale	▶ 4h30 ▶ 2h15	▶ > 8h ▶ > 8h



VIBRATIONS MEMBRES SUPÉRIEURS

- ▶ Diminution des sensations du toucher ;
- ▶ Diminution de la perception du chaud et du froid ;
- ▶ Préhension et/ou perte de la dextérité manuelle ;
- ▶ Blanchiment des phalanges ;
- ▶ Douleurs dans les bras et les mains ;
- ▶ Gène fonctionnelle des articulations du poignet et du coude...

Que faire ?

- ▶ Porter des gants antivibratiles ;
- ▶ Limiter les durées d'exposition, réduire les efforts et protéger du froid ;
- ▶ Réduire le niveau des vibrations en choisissant la machine la moins vibrante et munie de poignées antivibratiles ;
- ▶ Maintenir les machines en bon état ;
- ▶ Former et informer les salariés.

MALADIES PROFESSIONNELLES

- ▶ Régime général Tableau n°69 : affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes.
- ▶ Régime général Tableau n°97 : affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier.

EN SAVOIR PLUS

Pour toute question, contactez votre Médecin du travail ou l'équipe pluridisciplinaire de votre Service de Santé au Travail



Document élaboré par AIST 83
membre de Présanse Paca-Corse



Retrouvez-nous sur   